



Mon
Quartier

Infos

Charles-Perrault

Compte-rendu de la permanence du 27 janvier 2020

Participants :

Président : M. Jeff ARIAGNO

Correspondant territoire : Mme Vanessa LEMAZURIER, remplacée par Mme Najate MIZAB

Délégués :

FASCIGLIONE-GUILLET Séverine

HADDOU Abdelkader

DERDOUBA Malika

HAMADI Attoumani

Nombre d'habitants : 6

Compte-rendu

1- CLIC

Pour tout dysfonctionnement sur l'espace public (voirie, environnement, propreté, sécurité), contacter le CLIC via le lien suivant :

<https://services.demarches.venissieux.fr/clic-contact-local-information-citoyenne/clic/>

2- La tranquillité publique :

Pour rappel, en cas de problématiques, les habitants peuvent saisir le STANDARD TOP 7j/7 24H/24 au 04 72 51 52 53. Ensuite le signalement est transmis à la police municipale ou nationale. Les vénissiens peuvent également selon la problématique téléphoner au 17 directement.

S'il n'y a pas d'appel habitant, il est difficile pour la police d'avoir connaissance d'une problématique. C'est pour cela que les personnes qui rencontrent une difficulté liée à la sécurité et la tranquillité publique ne doivent pas hésiter à appeler à minima le standard TOP.

Les personnes ne souhaitent pas donner leur identité, elles ne sont pas obligées de donner leur nom ou leur numéro de téléphone. Ce sera moins évident pour traiter un conflit de voisinage.

Il convient de rappeler que jusqu'à 1H du matin c'est la police municipale qui est susceptible d'intervenir et à partir d'1H du matin c'est la police nationale.

Problématiques tranquillité publique dans le quartier :

- Les riverains nous font part que cet été des jeunes ont installé entre les tours d'une piscine non sécurisé que les enfants utilisaient sans surveillance. Celle-ci était remplie avec l'eau émanant du robinet des caves. Ils regrettent le manque d'actions par la Police Municipale malgré leurs nombreux appels téléphoniques.

- Les habitants évoquent des nuisances récurrentes sur la place du marché malgré de nombreux appels auprès du TOP et de la Police Municipale auxquelles s'ajoutent les rodéos sauvages. Ces nuisances ont lieu en particulier le soir à différents points de la place et à proximité de la statue. Elles interviennent à partir de 18h le soir en hiver et vers 19H30-20h en été et peuvent durer toute la nuit avec de la musique. Le vendredi soir est un moment particulièrement sensible avec des personnes qui rentrent de discothèque en plein milieu de la nuit et occasionnent du tapage nocturne.

Les locataires se plaignent du manque de moyen pour l'entretien des tours avec une seule personne qui gère les 3 tours et c'est particulièrement difficile.

- **Voitures ventouses** : les habitants évoquent des difficultés à se garer comme ils le souhaitent à cause de véhicules qui stationnent depuis plusieurs mois voire plusieurs années au même endroit, craignant que ces voitures prennent feu facilement en cas de nouvel incendie.

Problèmes de stationnement : les jours du marché les automobilistes se garent n'importe où sur les espaces verts ou sur les trottoirs. Cet habitant souhaiterait que la police municipale fasse preuve de davantage de vigilance. Il n'y a plus de place pour des riverains.

La Ville rappelle que les places de stationnement sur la place du marché, vers le rond-point, le long du tram appartiennent à la Ville mais que sur le domaine d'Alliade, qui est privé il n'est pas possible d'intervenir directement. Le bailleur se doit de saisir directement la police nationale qui traite seule ou avec la police municipale. Le bailleur devrait évoquer ces questions de voitures ventouses dans son règlement intérieur.

Les habitants demandent la domanialité du parking vers la statue.

Les riverains signalent un problème d'éclairage dans le secteur de Monmousseau ce qui interroge sur le fonctionnement de la caméra.

Au 12 et au 4 les locataires se plaignent de jets de déchets par les fenêtres et il s'agit parfois de déchets volumineux.

3- Doléances tours Monmousseau

Concernant la démolition de la grande barre Monmousseau (ICF), les travaux préparatoires ont démarré pour une démolition en novembre/décembre 2020.

L'engagement de l'opération de démolition des 3 tours Monmousseau pourrait intervenir au 2ème semestre 2020. Les personnes présentes apprécient leur quartier même si elles regrettent les incivilités croissantes à proximité des tours comme les jets d'ordures par les fenêtres, le traitement peu scrupuleux des déchets alimentaires des commerces du secteur. Ce que souhaitent avant tout les personnes c'est d'être bien logées.

Dans le cadre du relogement de la barre ICF, il faut avoir en tête que le temps de ces dispositifs est long. De ce fait, les habitants

Enfin, il est rappelé aux participants que pour toute question en lien avec le projet urbain, ils peuvent s'adresser à l'équipe de la Maison du projet qui est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les habitants s'interrogent sur qui prendra en charge leur déménagement lors du relogement ?

4- Hygiène

Les riverains signalent la présence de rongeurs (rats, souris) sur le quartier mais en particulier vers le snack de la rue Monmousseau. Le conseil de quartier demande l'intervention du service d'Hygiène de la Ville.

5 – Bailleur ALLIADE

Le Président du conseil de quartier propose d'organiser une réunion d'information avec un représentant du bailleur Alliade au sujet du relogement des riverains.

Confirmation de la prochaine permanence

Jeudi 15 octobre 2020 à 18h30

Local du conseil de quartier Monmousseau

4 rue Gaston Monmousseau